

Outil – Évaluation de la qualité d'une ACS Plus dans l'étude d'impact

Ce document est publié à titre d'information seulement. Il ne remplace pas la [Loi sur l'évaluation d'impact](#) (LEI) ou ses règlements. En cas de divergence entre le contenu de ce document et la LEI ou ses règlements, la LEI ou ses règlements, selon le cas, ont prévalence. Pour avoir les versions les plus récentes de la LEI et de ses règlements, veuillez consulter le site Web du ministère de la Justice.

Le présent guide a pour but d'appuyer une Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) de grande qualité et vise à compléter le [guide sur l'ACS Plus](#) existant. L'outil fournit des renseignements sur les critères spécifiques utilisés par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) pour évaluer la qualité de l'ACS Plus d'un promoteur. Il faudrait intégrer l'ACS Plus à tous les aspects des évaluations : planification, études d'impact, évaluations d'impact, prise de décision, suivi, conformité et application de la loi. Cet outil est toutefois axé sur les critères de qualité liés à l'étude d'impact.

L'ACS Plus est un outil d'analyse visant à soutenir l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. L'application de l'ACS Plus au processus d'évaluation d'impact permet de mieux comprendre qui est touché par un projet et d'évaluer comment ces personnes peuvent vivre les effets différemment. Grâce à ces informations, les projets peuvent être adaptés afin de mieux répondre aux divers besoins en anticipant et en atténuant les obstacles auxquels les différents individus et groupes peuvent être confrontés et en veillant à ce que tous puissent en bénéficier.

Lors de la réalisation de l'ACS Plus, divers facteurs identitaires et sociaux doivent être pris en compte, notamment l'âge, le statut économique, l'éducation, l'ethnicité, le sexe, la géographie, la langue, la racialisation, la religion, le sexe et l'orientation sexuelle. Le fait d'utiliser des données désagrégées et de fonder les actions sur les points de vue de diverses personnes permet de faire la lumière sur l'éventail des expériences, des obstacles et des inégalités auxquels certaines personnes sont confrontées. Il est important de se rappeler que l'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui aide à conceptualiser une personne, un groupe de personnes ou un problème social comme étant affecté par un certain nombre de facteurs. Elle tient compte du chevauchement des identités et des expériences des personnes afin de comprendre comment ces facteurs peuvent façonnner les opportunités et les résultats sociaux, sanitaires et économiques, et influencer les expériences des personnes. En d'autres termes, l'ACS Plus aide à mieux comprendre comment les gens peuvent souvent être désavantagés ou privilégiés par de multiples facteurs et systèmes qui interagissent pour créer un accès différent aux opportunités ou aux avantages du projet.

Les [Lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact](#) (LDIREI) donnent des indications au promoteur sur les facteurs à prendre en compte, la méthodologie à suivre et les exigences en matière d'information, afin de guider la préparation de l'étude d'impact. Les LDIREI sont élaborées par l'Agence et fournies au promoteur au début du processus d'évaluation d'impact. Elles sont adaptées au projet désigné précis et permettront de s'assurer que tous les effets potentiels du projet (par exemple, environnementaux, sanitaires, sociaux, économiques) sont pris en compte. L'ACS Plus doit être pleinement intégrée dans l'ensemble de l'étude d'impact du promoteur et dans l'analyse des effets sur l'environnement, la santé, la société et l'économie, y compris la manière dont les divers sous-groupes de la population vivent ces effets.

La rigueur de l'ACS Plus exige la production, la collecte et l'utilisation de données quantitatives et qualitatives désagrégées (p. ex., Premières Nations, jeunes, femmes) et croisées (p. ex., femmes des Premières Nations, jeunes hommes) de façon à pouvoir déterminer les effets différentiels possibles et à prévoir des mesures d'atténuation pour contrer les effets négatifs. Les renseignements de base pour soutenir l'analyse des effets peuvent provenir de statistiques gouvernementales, de rapports d'organisations non gouvernementales et de sources universitaires. En outre, les consultations et la mobilisation significative des collectivités sont importantes pour mieux comprendre le contexte. Au lieu de commencer par une proposition de réponse à un problème, le processus ACS Plus exige d'abord de déterminer les personnes touchées par le problème, puis d'élaborer des réponses qui tiennent compte des différentes façons dont les personnes sont touchées. La détermination des expériences et des besoins des différents groupes est un processus itératif et interactif, qu'il est préférable de mener en consultation avec des personnes issues de divers groupes et occupant des postes au sein de ces groupes afin de maximiser la diversité et la profondeur des perspectives et de la compréhension.

Après la présentation de la version provisoire de l'étude d'impact du promoteur, on en examine la qualité, ce qui comprend une évaluation de la qualité de l'ACS Plus. S'il y a des lacunes dans l'ACS Plus, ces observations peuvent être mises en évidence comme « analyse déficiente » et doivent être traitées dans l'étude d'impact finale du promoteur.

Pour plus d'informations sur la manière de réaliser une ACS Plus, veuillez vous référer au [Document d'orientation : Analyse comparative entre les sexes plus dans le cadre de l'évaluation d'impact](#) de l'Agence.

Attentes générales pour l'incorporation de l'ACS Plus dans l'étape de l'étude d'impact (étape 2)

	Pratiques exemplaires	Répond aux attentes	Analyse déficiente
Intégration de l'ACS Plus	<ul style="list-style-type: none"> Données probantes selon lesquelles le processus de détermination des composantes de la valeur, de collecte des données et d'évaluation des effets était participatif, intersectionnel,¹ tenait compte du savoir autochtone et communautaire ou était dirigé par la collectivité. 	<input type="checkbox"/> L'ACS Plus fait clairement et pleinement partie de l'étude d'impact globale. Les sections suivantes de l'étude d'impact intègrent l'ACS Plus : <ul style="list-style-type: none"> Solutions de rechange pour la réalisation du projet Registre des activités de mobilisation Conditions de base (santé, social, économie) Évaluation des effets (santé, sociaux, économiques) Effets cumulatifs Mesures d'atténuation et d'amélioration Caractérisation de l'étendue de l'importance Programmes de suivi 	<input type="checkbox"/> L'ACS Plus a été réalisée mais ne fait pas partie intégrante de l'étude d'impact (p. ex., elle ne se trouve qu'en annexe et n'est pas intégrée à l'ensemble de l'étude). <input type="checkbox"/> L'ACS Plus n'est pas liée à l'étude d'impact globale. <input type="checkbox"/> L'ACS Plus a été incorporée dans certaines analyses, mais elle n'est pas appliquée aux sections clés de l'étude d'impact.
Les divers groupes de population sont pris en compte	<ul style="list-style-type: none"> L'analyse est intersectionnelle et va au-delà du descriptif pour poser des questions critiques sur la façon dont la colonisation, le racisme et d'autres systèmes de pouvoir créent des disparités. L'analyse est axée sur la collectivité, en mettant l'accent sur l'inclusion de diverses perspectives. Une approche interdisciplinaire a été utilisée pour faire participer des personnes ayant des points de vue différents et améliorer la compréhension de questions complexes. Les appels à la justice² de FFADA liés à l'extraction des ressources (13.1 - 13.5) sont pris en compte dans l'étude d'impact, y compris les répercussions précises sur les femmes autochtones et leurs droits. 	<input type="checkbox"/> Les groupes divers et pertinents pour la collectivité ont été clairement pris en compte dans l'évaluation des effets potentiels du projet. <input type="checkbox"/> Il y a eu une mobilisation significative ³ auprès du public, des groupes autochtones, des organisations et des intervenants. <input type="checkbox"/> Les facteurs identitaires et sociaux pertinents sont analysés, tels que le sexe, le genre, l'ethnicité, la racialisation, la culture, la religion, le revenu, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap, l'éducation, la géographie, la langue, etc. <input type="checkbox"/> Données présentées dans la mesure du possible pour des populations diverses. Au minimum, les appels à la justice suivants de FFADA sont pris en compte (s'ils font partie des LDIREI) : <ul style="list-style-type: none"> La sûreté et la sécurité des femmes et des filles autochtones et des personnes 2SLGBTQQIA⁴ sont prises en compte à toutes les étapes du projet L'équité des avantages du projet pour les diverses personnes est prise en compte. Le potentiel d'une demande accrue sur les infrastructures sociales est pris en compte et des mesures d'atténuation sont déterminées. Les répercussions précises sur les femmes autochtones et leurs droits ont été prises en compte.⁵ 	<input type="checkbox"/> Le sexe ou le genre a été pris en compte dans l'évaluation des effets potentiels du projet, mais aucun autre facteur d'identité n'a été évalué. Pas de données probantes sur l'analyse intersectionnelle. <input type="checkbox"/> Il n'y a pas eu de mobilisation significative auprès du public, des groupes autochtones, des organisations et des intervenants. <input type="checkbox"/> Divers groupes sont déterminés, mais peu ou pas d'informations sont présentées pour chacun d'entre eux. Les appels à la justice suivants n'ont pas été pris en compte (s'ils font partie des LDIREI) : <ul style="list-style-type: none"> La sûreté et la sécurité des femmes et des filles autochtones et des personnes 2SLGBTQQIA à toutes les étapes du projet. L'équité dans les avantages du projet pour les diverses personnes n'a pas été prise en compte. La possibilité que le projet augmente la demande d'infrastructures sociales n'a pas été prise en compte et aucune mesure d'atténuation n'a été déterminée. Les répercussions précises sur les femmes autochtones et leurs droits n'ont pas été prises en compte.

	Pratiques exemplaires	Répond aux attentes	Analyse déficiente
Données et méthodes	<ul style="list-style-type: none"> Les données qualitatives et quantitatives sont présentées, avec la possibilité d'intégrer le savoir autochtone (p. ex., les expériences vécues, l'apport des récits, des chansons ou de l'histoire orale). Réaliser une évaluation intersectionnelle des effets potentiels du projet sur les groupes au sein de la collectivité. Les meilleures données probantes disponibles sont utilisées lorsque les données sont manquantes ou limitées. 	<input type="checkbox"/> Les données présentées sont désagrégées tout au long du processus et étayent clairement les conclusions. ⁶ <input type="checkbox"/> Le suivi est clair, de l'analyse de base et des effets aux mesures d'atténuation et d'amélioration. <input type="checkbox"/> L'analyse des effets examine comment la colonisation, le racisme et d'autres systèmes de pouvoir peuvent créer des disparités. <input type="checkbox"/> Les lacunes ou les limites des données sont clairement décrites (p. ex., la capacité de désagrégation) et les approches adoptées pour y remédier sont décrites, le cas échéant. ⁷ Des efforts sont faits pour combler les lacunes en matière de données avec d'autres sources ou en généralisant à partir des données existantes. <input type="checkbox"/> Les méthodes utilisées sont déterminées et leur justification est fournie. <input type="checkbox"/> Les résultats de l'analyse des effets cumulatifs prennent en compte et décrivent les effets sur divers groupes de population, le cas échéant. ⁸ <input type="checkbox"/> Il est clair, ou indiqué, que l'analyse et la communication des données suivent des protocoles pour 1) la collecte et la communication des données au sein des collectivités autochtones et 2) les directives de confidentialité pour les données désagrégées provenant de petites populations ou de populations uniques. ⁹	<input checked="" type="checkbox"/> Les données sont rares ou n'appuient pas les conclusions de l'ACS Plus. <input type="checkbox"/> Les lacunes ou les limites des données ne sont pas décrites. <input type="checkbox"/> Les méthodes utilisées ne sont pas déterminées. <input type="checkbox"/> Certaines données sont présentées, mais ne sont pas intégrées dans l'ensemble de l'étude d'impact.
Atténuation	<ul style="list-style-type: none"> Les conséquences involontaires des mesures d'atténuation ont été étudiées.¹⁰ Données probantes de la mobilisation et de la contribution de la collectivité dans la détermination des mesures d'atténuation et des méthodes d'évaluation de leur efficacité. 	<input type="checkbox"/> Les mesures d'atténuation ou les engagements ¹¹ volontaires proposés (le cas échéant) répondent clairement aux problèmes indiqués dans l'ACS Plus. <input type="checkbox"/> Les incertitudes associées aux mesures d'atténuation sont caractérisées et ventilées de manière appropriée. Des données probantes sont incluses pour appuyer le raisonnement.	<input type="checkbox"/> Les mesures d'atténuation ou les engagements volontaires proposés (le cas échéant) ne répondent qu'à peu de problèmes indiqués dans l'ACS Plus.
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Données probantes de la mobilisation et de la contribution de la collectivité à la détermination des mesures et des plans de suivi, le cas échéant. 	<input type="checkbox"/> Les indicateurs proposés pour le suivi sont clairement liés à l'ACS Plus et proposent des indicateurs et une collecte de données pertinents pour divers groupes de population.	<input type="checkbox"/> Aucun moyen de suivi n'a été proposé. <input type="checkbox"/> Les indicateurs ne reflètent pas les résultats et les zones d'incertitude indiqués dans l'ACS Plus.

¹ Les personnes sont composées de multiples facteurs d'identité (p. ex., l'âge, le sexe, le handicap, etc.) qui se chevauchent et se croisent avec des systèmes de pouvoir comme le racisme, le colonialisme et le sexism pour créer des opportunités ou des obstacles uniques. Une analyse intersectionnelle nous permet de comprendre comment les gens peuvent être différemment affectés par les projets en raison de ces croisements. Pour de plus amples renseignements sur l'intersectionnalité, veuillez consulter l'[Introduction à l'intersectionnalité de Femmes et égalité des sexes Canada](#).

² Voir : Le rapport final sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) et les appels à la justice : [Rapport final | MMIWG \(mmiwg-ffada.ca\)](#)



³ Les paramètres de ce qui constitue une mobilisation significative sont décrits dans ce qui suit :
<https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/principes-lignes-directrices>

⁴ 2SLGBTQQIA fait référence aux personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexes et asexuelles.

⁵ Voir : [Document d'orientation : Évaluation des répercussions potentielles sur les droits des peuples autochtones](#)

⁶ Les données sont utilisées pour faire référence aux informations utilisées dans l'analyse ; il peut s'agir d'informations qualitatives ou quantitatives. Les indicateurs de rigueur pour les données quantitatives et qualitatives diffèrent et doivent être pris en compte pour juger de la qualité.

⁷ Dans certains cas, il ne sera pas approprié de combler les lacunes dans les données. Par exemple, si les membres de la collectivité ont indiqué que les données sont trop sensibles pour être divulguées ou inappropriées pour être recueillies, les promoteurs peuvent simplement fournir cette justification sans fournir d'autres données probantes qu'ils ont tenté de combler cette lacune.

⁸ L'occasion dans ce cas dépend de l'effet analysé sur l'environnement, la santé, les conditions sociales et économiques. Pour certains effets environnementaux, il peut ne pas être approprié d'analyser les effets sur les groupes de population (p. ex., les failles géologiques).

⁹ Les références doivent être incluses dans l'étude d'impact indiquant que des protocoles de la collectivité ont été suivis ou que des lignes directrices éthiques visant la collecte de données ont été respectées. Se reporter à l'outil d'éthique [à venir] pour obtenir des conseils précis sur le langage à utiliser pour évaluer ce critère.

¹⁰ Par exemple, s'il y a une intention de construire des logements pour les travailleurs, a-t-on étudié les incidences sur le marché du logement et son accessibilité dans la collectivité, en particulier pour les personnes à faible revenu? S'il y a une intention de construire des services de santé sur place afin de réduire les effets sur les services communautaires, de la dotation en personnel a-t-elle été planifiée pour s'assurer que des ressources humaines ne sont pas soustraites de ces services?

¹¹ Les engagements volontaires font référence aux mesures qu'un promoteur indique comme des engagements, mais qui ne sont pas exécutoires par le biais d'une déclaration de décision fédérale.